

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 27 mars 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Le Maire procède à l'appel des élus.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Jean-Claude DUHAMEL, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Nathalie LEFRANC, M. Emmanuel ANGOT, M. Eddy LEFORTIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Marion DELARUE, M Jean Marie MAHIEU, Mme Laure DENIS, conseillers municipaux ;

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 15 Nbre de votants : 15

Secrétaires de séance : Mme GASNIER-MENANTEAU et Mme Sandra LEMARCHAND.

N° 20260402 - 08 - OBJET : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT D'EAU DE CAUMONT L'ÉVENTÉ

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite aux dernières élections municipales, il est nécessaire que le conseil municipal procède au renouvellement des délégués représentant la collectivité au sein du Syndicat d'Eau de Caumont L'Eventé ;

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant ;
4 personnes se portent candidats (Guillaume DUJARDIN, Emmanuelle BEIGNON, Philippe LEMARDELÉ et Jean Marie MAHIEU) pour 3 postes (2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant).
Il convient de procéder à un vote.

Chaque conseiller vote pour 1 liste de 3 personnes.

Nombre de votants : 15 - Bulletins blancs et nuls : 0 - Nombre de suffrages exprimés : 15

Guillaume DUJARDIN procède au dépouillement et Pascale GASNIER-MENANTEAU au comptage sur tableau.

Nombre de voix obtenues : Emmanuelle BEIGNON : 15 Philippe LEMARDELÉ : 14

Guillaume DUJARDIN : 13 Jean Marie MAHIEU : 3

Vu les résultats ci-dessus, le Conseil Municipal, décide donc de désigner délégués auprès du Syndicat d'Eau de Caumont l'Éventé :

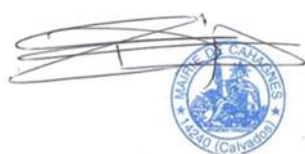
Titulaires : Emmanuelle BEIGNON et Philippe LEMARDELÉ

Suppléant : Guillaume DUJARDIN

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 14 avril 2026.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.



Les secrétaires de séance,
Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU